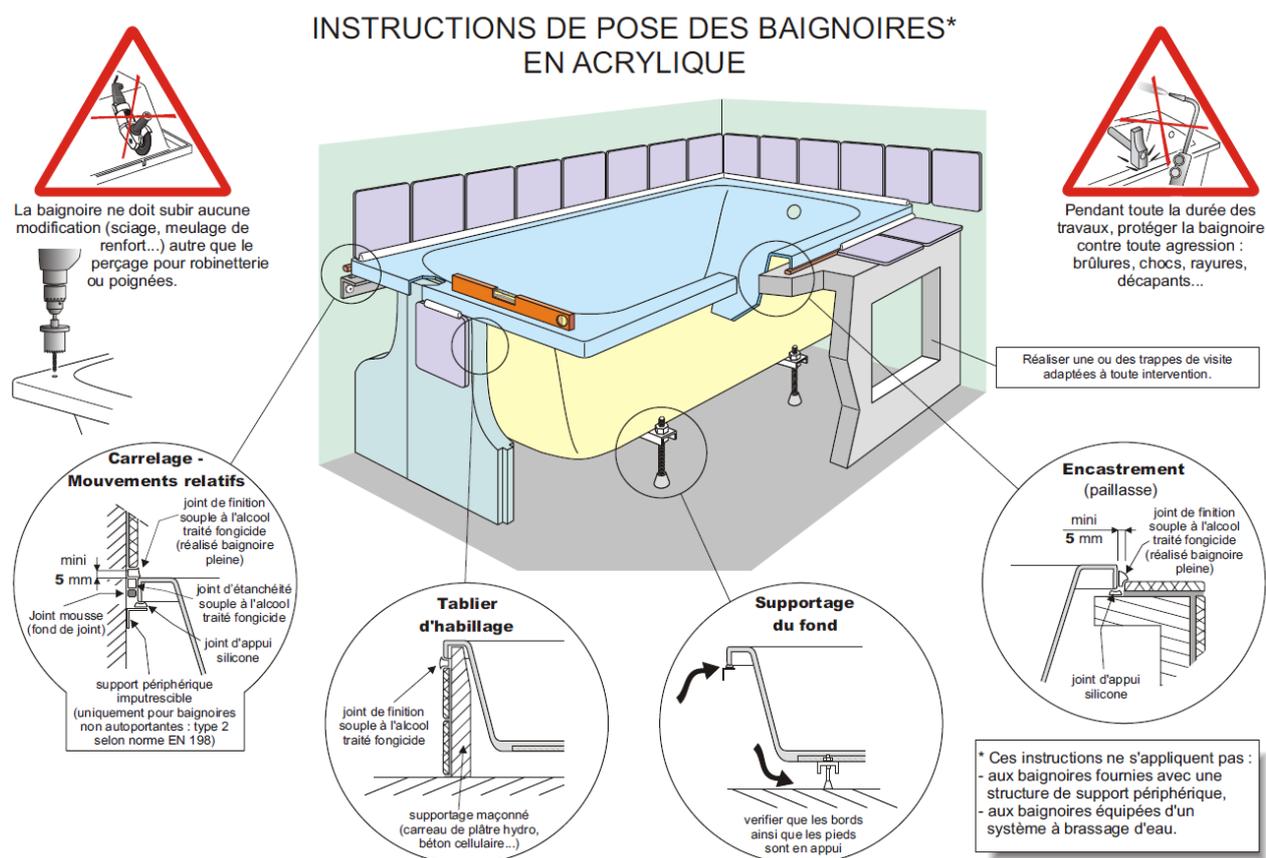


LES BAIGNOIRES

→ Conseils de montage :



DT 03-B-1/2

Conformément aux instructions publiées par le Syndicat Français des Industries de la Douche et de la Baignoire - 2002/07

Ces instructions s'appliquent aux baignoires non autoportantes (Type 2 Norme EN 198) fournies sans structure de support périphérique de sorte qu'elles nécessitent une installation sur support à réaliser par l'installateur.

Ces instructions ne s'appliquent pas :

- aux baignoires fournies avec un support complet d'installation pouvant être installées sans support périphérique additionnel (Type 1 Norme EN 198).
- aux baignoires équipées d'un système à brassage d'eau.

Dans tous les cas d'installation, il est nécessaire de supporter la baignoire sous son fond et sous sa périphérie.

Le niveau des bords supérieurs de la baignoire doit être ajusté.

En aucun cas, la baignoire ne doit subir de modification (sciage, découpe de renfort...) autre que le perçage pour le montage de la robinetterie ou des poignées (foret et scie cloche, perçage réalisé côté belle face).

Protéger la baignoire pendant toute la durée des travaux contre toute agression (brûlure, choc, rayure, peinture, décapant...).

- **SUPPORTAGE DU FOND**

Le supportage du fond doit être assuré par le piétement fourni.

- **SUPPORTAGE PERIPHERIQUE**

Le supportage périphérique doit être réalisé sur tous les côtés de la baignoire ; il peut être assuré par :

- bords côté cloisons : profilé imputrescible fixé au mur ou maçonnerie hydrofuge (carreau de plâtre hydro, béton cellulaire...). Il est nécessaire d'intercaler un joint d'appui silicone entre le support et la baignoire.

- bords libres : maçonnerie hydrofuge (carreau de plâtre hydro, béton cellulaire...).

Pour l'accès à la robinetterie et au vidage, il est nécessaire de réaliser une ou des trappes de visite adaptées à toute intervention. Il est nécessaire, **après mise en place de la baignoire sur son supportage périphérique, que tous les pieds soient en contact avec le sol.**

- **MOUVEMENTS RELATIFS**

Les bords de la baignoire ne doivent pas être en contact direct avec les cloisons.

Un joint d'étanchéité souple à l'alcool traité fongicide (cordon de silicone ou bourrelet de compression...) doit être mis en place sur toutes les faces de la baignoire côté cloison.

Il ne doit pas y avoir de blocage vertical ni latéral : tout scellement de la baignoire contre ou dans la (ou les) cloison(s) d'appui est à proscrire.

- **CARRELAGE**

Le revêtement mural et le revêtement de sol (encastrement paillasse) doivent être réalisés de manière à laisser un espace libre d'au moins 5 mm entre le bord de la baignoire et le revêtement (carrelage, marbre...).

La liaison entre les revêtements et la baignoire doit être assurée par un joint souple de finition (silicone à l'alcool traité fongicide ou similaire), réalisé sans interruption, ceci après avoir préalablement rempli la baignoire d'eau.

L'utilisation de ciment blanc pour assurer la liaison entre les revêtements et la baignoire est à proscrire.

- **TABLIER D'HABILLAGE EN MATERIAUX DE SYNTHESE**

Pour ce type d'habillage, se référer aux instructions fournies avec le tablier.



Conformément aux instructions publiées par le Syndicat Français des Industries de la Douche et de la Baignoire - 2002/07

DT 03-B-2/2